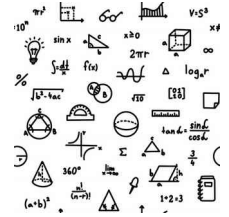




1^{ère} Générale

Spécialité MATHÉMATIQUES



- x Cette spécialité peut être poursuivie en Terminale et éventuellement renforcée par l'option « Maths Expert » ou bien être abandonnée en Terminale et éventuellement remplacée par l'option « Maths Complémentaires ».
- x La spécialité « Mathématiques » permet de développer les outils et les raisonnements nécessaires pour l'enseignement supérieur.
- x Elle permet d'assurer les bases mathématiques indispensables à toutes les poursuites d'étude.

Le programme s'organise en cinq grandes parties

Algèbre

Analyse et trigonométrie

Géométrie

Probabilités et statistiques

Algorithmique et programmation

Le programme de mathématiques définit un ensemble de connaissances et de compétences, réaliste et ambitieux. L'élève est incité à s'engager dans une recherche mathématique, individuellement ou en équipe, et à développer sa confiance en lui. Il cherche, essaie des pistes, prend le risque de se tromper. Il ne doit pas craindre l'erreur. Il développe des attitudes positives à l'égard des mathématiques et développe sa capacité à résoudre des problèmes stimulants.

